

communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION : + 0,1 % EN FÉVRIER 1990

Calculé par le Service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,1 % en février et se fixe à 123,6 points (décembre 1982 = 100). Le taux annuel de renchérissement se replie et s'établit à 3,9 %.

L'évolution des prix de ce mois est caractérisée par le retour du prix du mazout à son niveau antérieur après son "coup de chaleur" de décembre. Si ce prix était resté stable, l'indice aurait augmenté de 0,6 %, ce qui donne une idée plus juste du mouvement des prix.

L'indice de l'alimentation progresse de 1,2 % (en un an : + 4,3 %) en raison d'augmentations portant sur les repas au restaurant (+ 1,5 %) et les produits laitiers (in globo : + 2,2 %). La hausse de ces derniers est imputable aux décisions prises par les autorités fédérales dans le cadre de leur politique agricole. Notons cependant que le beurre de cuisine, lui, baisse. L'augmentation des boissons prises au restaurant (+ 1,6 %) se répercute sur les **boissons et tabacs** (en trois mois : + 0,8 %; en un an : + 3,3 %).

La baisse du mazout (- 26,6 %) corrige l'effet de sa forte hausse de décembre et provoque celle du groupe **chauffage et éclairage** (en un mois : - 14,8 %; en un an : + 3,2 %). Les **transports et communications** se replient de 0,1 % (en un an : + 4,3 %) en raison du recul de l'essence (- 0,8 %). Le groupe **instruction et loisirs** progresse de 1,9 % en trois mois (en un an : + 3,3 %) en raison d'augmentations touchant les livres, les réparations de radios et TV, les voyages à forfait et les appartements de vacances (l'évolution de ces deux derniers postes est sujette à des fluctuations saisonnières).

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en février 1990

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100	123,6	0,1	3,9
Alimentation	21	125,6	1,2	4,3
Boissons et tabacs	5	117,3	0,8	3,3
Habillement	7	125,3	///	2,9
Loyer	18	140,1	///	5,3
Chauffage et éclairage	5	76,5	- 14,8	3,2
Aménagement et entretien du logement	6	116,1	///	3,0
Transports et communications	14	115,1	- 0,1	4,3
Santé et soins personnels	8	123,7	///	2,4
Instruction et loisirs	16	128,6	1,9	3,3

Le signe /// signifie que les prix n'ont pas été relevés ce mois.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 152,0; (septembre 1966 = 100) 258,7.



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE
Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
République et canton de Genève